



## COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

### DIX-HUITIÈME SESSION

#### INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES ATELIERS RÉGIONAUX DE LA CIPV TENUS EN 2023

##### POINT 21.1 DE L'ORDRE DU JOUR

*(Document établi par le secrétariat de la CIPV)*

- [1] Les ateliers régionaux de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sont des activités organisées chaque année avec les objectifs suivants: analyser des projets de norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et formuler des observations en ligne les concernant, renforcer les capacités phytosanitaires, faire connaître les diverses activités de la communauté de la CIPV et servir de lieu de rencontre permettant d'échanger des données d'expérience et des réflexions à l'échelon régional.
- [2] Les sept ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2023 ont eu lieu en août et en septembre et se sont déroulés sur trois à cinq jours, en présentiel ou selon des modalités hybrides, autour d'un programme comprenant les points suivants:
- 1) informations actualisées du secrétariat de la CIPV;
  - 2) élaboration de NIMP et débats à leur sujet, en vue d'une première ou deuxième consultation au moyen du Système de mise en ligne des observations;
  - 3) renforcement des capacités phytosanitaires visant à mieux faire connaître les ressources phytosanitaires à la disposition des organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) au sein de la communauté de la CIPV;
  - 4) sujets d'intérêt et expérience acquise au niveau régional;
  - 5) possibilité, dans certaines régions, de consacrer une journée supplémentaire à la visite de laboratoires et de sites de production végétale dans le pays d'accueil.
- [3] Le secrétariat a aidé les comités d'organisation régionaux à faire en sorte que les ateliers régionaux de la CIPV coïncident avec l'ouverture du Système de mise en ligne des observations pendant la période des consultations, qui ont eu lieu entre juillet et septembre. Les ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2023 en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale, en Amérique latine, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, et dans le Pacifique Sud-Ouest ont réuni 302 participants de 133 parties contractantes.
- [4] S'agissant de l'organisation, chaque comité a travaillé en collaboration avec le secrétariat afin d'établir un équilibre entre le traitement des questions mondiales et régionales et la résolution des problèmes de logistique et de financement. Les rapports des ateliers régionaux sont disponibles sur le site de la CIPV.
- [5] Le secrétariat a convoqué une réunion de bilan les 19 et 20 septembre 2023, durant laquelle il a invité la direction et le personnel du secrétariat de la CIPV à donner leur avis concernant les résultats des ateliers. Les premières réponses à l'enquête sur les ateliers régionaux organisés en 2023 dans le cadre de la CIPV indiquent que les participants sont globalement satisfaits.

- [6] La réussite des ateliers régionaux s'explique par les éléments suivants:
- 1) la collaboration active entre les comités d'organisation régionaux, composés du secrétariat de la CIPV, d'un représentant du Comité des normes (CN) et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, et les coorganisateur, notamment les représentants des organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV), des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, du pays hôte et de toutes les autres organisations pertinentes ayant contribué à l'atelier, comme l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Système CGIAR (anciennement Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), entre autres;
  - 2) les observations, qui ont été formulées lors des ateliers et portaient sur les projets de NIMP, la mise en œuvre et le renforcement des capacités, ont été transmises par l'intermédiaire du Système de mise en ligne des observations et clôturées le 30 septembre 2023;
  - 3) les membres des comités d'organisation et les participants ont été encouragés à déployer tous les efforts possibles pour financer les activités des ateliers régionaux;
  - 4) les pays hôtes et les partenaires qui ont apporté leur soutien aux ateliers régionaux de la CIPV ont été remerciés d'avoir organisé les ateliers et d'y avoir contribué. Les pays concernés étaient les suivants: République de Corée (Asie), Éthiopie (Afrique), Royaume d'Arabie saoudite (Proche-Orient et Afrique du Nord), Costa Rica (Amérique latine), Antigua-et-Barbuda (Caraïbes), Monténégro (Europe et Asie centrale) et Îles Cook (Pacifique Sud-Ouest).
- [7] Le présent rapport de synthèse contient des observations et des recommandations pouvant servir à améliorer l'organisation des futurs ateliers régionaux de la CIPV.

### **Appui financier**

- [8] En 2023, le secrétariat a alloué 165 000 USD à l'appui des ateliers régionaux de la CIPV, ce qui lui a permis de prendre en charge certains coûts liés aux salles de réunion et aux fournitures nécessaires à leur tenue. Les comités d'organisation régionaux ont été invités à communiquer rapidement leurs estimations concernant le financement du secrétariat et à prendre en charge, dans la mesure du possible, leurs propres frais de déplacement, ainsi que ceux liés à l'interprétation et à la rédaction de rapports. En ce qui concerne les participants admissibles, la répartition des dépenses entre les régions s'est faite sur la base des critères de la Banque mondiale relatifs aux billets d'avion, à l'hébergement et à l'indemnité journalière de subsistance. Il a été suggéré d'élargir les canaux de communication de la FAO en amont afin d'établir les budgets des projets relatifs aux ateliers régionaux et l'assistance financière nécessaire, car certaines personnes croyaient que le financement provenait uniquement de la CIPV.

### **Examen des observations**

- [9] Les régions qui ont organisé des réunions, en présentiel ou selon des modalités hybrides, ont tenu des débats animés sur les observations communiquées au moyen du Système de mise en ligne des observations et dans le cadre de l'enquête. Les discussions de fond menées en personne et en ligne au sujet des normes ont porté sur les objectifs des ateliers régionaux de la CIPV.

### **Ateliers régionaux et formation sur le Système de mise en ligne des observations**

- [10] En ce qui concerne les débats généraux, les dates des ateliers régionaux correspondaient à la période pendant laquelle le Système était ouvert. Une formation de remise à niveau a été organisée pour renforcer la participation des représentants des nouvelles parties contractantes au processus de consultation et il a été suggéré que les commentaires seraient peut-être plus nombreux si les projets de normes étaient présentés dans d'autres langues.

## Échange de connaissances au cours des ateliers organisés en présentiel ou selon des modalités hybrides

- [11] De manière générale, les ateliers, quel que soit leur mode d'organisation, ont permis aux intervenants de partager des écrans de manière simultanée et en temps réel avec les participants, que ceux-ci soient présents en ligne ou en personne.

### Programme des ateliers régionaux de la CIPV

- [12] Le programme était ambitieux pour une rencontre de trois jours et gagnerait à être consolidé afin de favoriser une plus grande réflexion et des débats plus efficaces sur les principaux thèmes relatifs aux normes et les recommandations, et de permettre un examen plus approfondi des questions liées à la mise en œuvre. Il faudrait prévoir des journées supplémentaires pour engager des échanges plus poussés concernant les grands projets de normes et les questions de mise en œuvre, afin que tous les sujets puissent être abordés de manière détaillée. Le Bureau a recommandé d'envisager l'ajout d'une journée aux trois autres actuellement prévues pour les ateliers régionaux de la CIPV et de mettre à disposition des présentations sur le Portail phytosanitaire international en amont de leur tenue.
- [13] **Les ateliers régionaux de la CIPV se sont avérés extrêmement fructueux** sur le plan de la présentation, de la compréhension et du partage des connaissances relatives à la Journée internationale de la santé des végétaux, aux projets de normes et aux recommandations, ainsi qu'aux aspects intéressant la mise en œuvre, notamment le commerce électronique, la certification ePhyto et les exercices visant à répondre aux besoins régionaux en matière de lutte contre les organismes nuisibles. Le Bureau a également recommandé d'envisager d'ajouter au programme les normes relatives à des produits comme sujet d'intérêt régional.

### Recommandations

- [14] La CMP est invitée à:
- 1) prendre note des informations actualisées sur les ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2023;
  - 2) prendre note de la recommandation du Bureau de la CMP visant à ajouter une quatrième journée aux ateliers régionaux et à inscrire les normes relatives à des produits au programme comme futur sujet d'intérêt.